



Location residence principale

Par **zaza34370**, le **02/08/2010 à 18:13**

Bonjour, rn puis je louer ma residence principale avec un pret a taux 0 rnon m'a dit que non pourquoi? rnc comment faut-il faire pour etre en regle ? rnc comment faut-il le declarer aux impots ? rnm MERCI BEAUCOUP

Par **jeetendra**, le **02/08/2010 à 18:29**

Bonjour, la Loi est claire le pret à taux zéro c'est pour financer l'acquisition d'un logement pour en faire sa résidence principale et non pour le louer ensuite, à moins de rembourser ce fameux pret à taux zéro et sortir de ce dispositif, je ne vois pas d'autre solution, cordialement.